

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

Collectivité : 81600 - ASYMIX SMPBA

N° de la liste : 7985230715

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A BELIN BELIET, le 12 mai 2026
Alain LASSALLE

Le Comptable Public

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	595,00 €	
Total	595,00 €	

A BIGANOS, le 13 AOUT 2026
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Syndicat Mixte des Ports
du Bassin d'Arcachon
Le Directeur

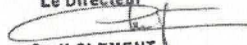
Cyril CLEMENT

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux
2022	T-3479-1		ATELIER N6	Clôture insuffisance actif sur RJ-LI	94-Autres produits de prestations de service	6542	595,00			
			Total pour ATELIER N6				595,00			
			TOTAL DE LA LISTE				595,00			

A BIGANOS, le 13 AOUT 2026

Syndicat Mixte des Ports
du Bassin d'Arcachon
Le Directeur

Cyril CLEMENT